

## REGLEMENT TIR DU ROY DE RONDE EMPEREUR - ROITELET - PETIT PRINCE

### A AFFICHER LE JOUR DU TIR

Ce tir se fait à :

- 50m pour : Les Empereurs et Les Roys(Reynes) – Cadets-Juniors-Seniors
- 30m pour Les Roitelet(te)s - Benjamins-Minimes
- 15m pour Les Petit(e)s Prince(sse)s – Poussins + ci-dessous

Il est accepté que les Jeunes ayant 10ans révolus et étant dans l'année des 11ans (ou première année de Licence) tirent pour le Petit Prince.

Normalement ce tir se fait au mois d'avril, mais il peut être décalé dans le temps suivant les différents calendriers.

Le tir débute à 14h et se termine à 18h. Pas de seconde journée prévue si l'oiseau n'est pas abattu.

Depuis 2019, il a été accepté à l'Assemblée Générale qu'il y ait un Roy classique et un Roy poulies.

La Compagnie dont le Roy de Ronde est issu est tenue d'organiser le tir du Roy de Ronde la saison suivante (décorer les cartes et faire les oiseaux (5)). Il est accepté que les (Empereur-Roy-Roitelet-Petit Prince) décident de faire chacun leur oiseau et leur carte. Dans ce cas, ils doivent en avertir la Présidente de La Ronde au mois de mars.

Les oiseaux sont à faire dans du bois tendre -tilleul/sapin/peuplier, etc. La dimension est de 5cmH x 2,5cmL pour Empereur-Roy-Roitelet et de 10cmH x 5cmL pour les Petits Princes.

Chaque Compagnie organisatrice est libre de placer l'oiseau comme elle le souhaite (perche, perchette, planchette, fil, etc.).

**Chaque Compagnie présente doit avoir son Drapeau.**

1. Salut des buttes de tir par tous les Drapeaux.
2. Tirent en premier : Empereurs- Roys(eine)- Roitelet(te)s- Petit(e)s Princes(ses) de RONDE. Il est effectué ensuite un tirage au sort pour chacune des catégories.

**Ordre :**

Empereur de Ronde puis Empereurs –  
Roy(eine) de Ronde puis Roys – (Reines)  
Roitelet(te) de Ronde puis Roitelets – (Roitelettes)  
Petit Prince de Ronde puis Petit(e)s Princes(ses)

3. Chaque Archer fait le Salut aux Buttes de tir en partant de la Butte Maîtresse vers le Butte d'Attaque.
4. Ensuite les oiseaux sont placés.
5. Pour que le coup soit valable, l'oiseau doit être « **marqué ET tombé** ». Si l'oiseau est touché mais ne tombe pas, c'est celui qui le fera tomber qui sera déclaré vainqueur.
6. L'oiseau tombé, l'Archer doit rester sur le pas de Tir avec son arc. La Présidente de Ronde et un Membre du Bureau vont vérifier l'oiseau afin de déclarer si oui ou non le coup est bon.
7. Tous les tirs s'arrêtent le temps des félicitations, de la remise de l'écharpe et de la récompense. Puis, les autres tirs continuent.
8. Un oiseau abattu 3 années de suite :
 

Le Petit Prince de Ronde devient	????
Le Roitelet de Ronde devient	AIGLON de Ronde
Le Roy de Ronde devient	EMPEREUR de Ronde
L'Empereur devient	????
9. Le tir se fera en alternance d'une année sur l'autre. Nous allons en conséquence repartir avec La Compagnie de Senlis qui devra organiser pour l'année 2023 (vainqueur poulies) et l'année 2024 ce sera le vainqueur classique.  
Il est bien entendu que si l'année où ce doit être un classique il n'y en a pas, ce sera les poulies et inversement.
10. Pour ce tir, il sera exigé la tenue de Compagnie (pas de short, pas de jean). Bermuda autorisé par forte chaleur.
11. Empereur- Roy- Roitelet- Petit Prince de Ronde peuvent toujours défendre leur titre l'année suivante même s'ils changent de Compagnies, **dès l'instant où ils vont dans une Compagnie faisant partie de La Ronde.** Par contre, **la Compagnie organisatrice restera celle prévue à l'origine.**

Etabli par le Bureau de La Ronde du Beauvaisis de Tir à l'Arc

Le 24 juin 2022, sera soumis à l'Assemblée Générale du 14 janvier 2023

La Présidente : Marcelle BESACE  
et les Membres du Bureau de La Ronde